



apprendre et s'orienter

Association loi 1901, déclarée le 08 juillet 1999 sous le N° 812, JO du 31 juillet 1999

Déjeuner-débat

Le samedi 7 juin 2008

A

Royal Hôtel & Auberge des 4 vents, 939 Route de Nîmes – Aigues Mortes (Gard)

Dans le cadre du congrès annuel

Invité : Dominique Odry, docteur en sciences de l'éducation, responsable de la formation à l'Ecole supérieure de l'éducation nationale.

L'orientation, est-ce un métier ?

S'orienter est une question vraiment d'actualité. C'est la préoccupation première de la plupart des élèves et de leurs parents. Les jeunes veulent entendre parler d'eux, de ce qu'ils vont devenir. Presque toujours ils savent où ils en sont personnellement, mais il y a beaucoup de choses qu'ils ne savent pas en termes d'orientation et donc qu'ils n'exploreront jamais. Ils restent la plupart du temps dans l'imagerie sociale des professions. De leur côté, les professeurs se contentent trop souvent de remplir des cases sans trop connaître leur contenu. Enfin, depuis 1971, date du système actuel d'orientation, l'école, mais aussi les contextes sociaux et économiques ont considérablement évolués. Par ailleurs, dans un système économique qui n'est plus guère planifié et administré, l'école n'a plus le monopole de l'orientation. Alors il ne convient plus d'orienter, mais de faire que l'élève se sente bien dans la construction de son parcours qui s'effectue en même temps que ses apprentissages. L'orientation doit donc devenir une pratique pédagogique permanente. Et c'est l'affaire de plusieurs acteurs, d'une véritable équipe éducative où les parents devraient avoir toute leur place.

Les services que doit apporter l'école pour sortir de la notion d'assistance sont assurés par le conseiller d'orientation-psychologue qui doit être présent aux moments forts de rencontre et pas seulement par papier interposé. Si celui-ci a l'orientation pour métier, il doit collaborer activement avec les enseignants qui ont aussi cette mission. Car c'est aussi l'affaire des professeurs qui ont à dresser le cadre des activités où va pouvoir s'exercer le développement des compétences indispensables, mais aussi à mobiliser les élèves en allant vers eux. C'est encore le travail du professeur documentaliste en ce qui concerne les ressources informatives et, bien sûr, de l'équipe de direction dans le cadre du projet de l'établissement qui doit nécessairement développer un volet de coopération avec les environnements économiques. Enfin, c'est la mission de l'institution publique que de former sérieusement les acteurs.

Animation : Christian BIALES, Aline DELAUTRE, Jean-Marie QUIESSE

22 juin 08

apprendre et s'orienter

Siège : 7, rue d'Alger – 34000 Montpellier - 00336 00 21 56 13 - daferre@wanadoo.fr

www.apprendreetsorienter.org